DISPENSE D'ENSEIGNEMENT
ANNÉE UNIVERSITAIRE 2024-2025

Ce document est à déposer auprès de votre **scolarité** au plus tard le :
25 septembre 2024 pour le 1er semestre / **7 février 2025** pour le 2nd semestre

En application de l'article D613-46 du code de l'éducation, les candidat·e·s admi·se·s dans une formation peuvent être tenu·e·s de suivre des enseignements complémentaires ou être dispensé·e·s de certains enseignements.

Exemples de demande de dispense d'Enseignement / semestre :

- Demande de dispense de l'enseignement de langue vivante étrangère (UEL) pour un·e étudiant·e ayant validé une formation de l'enseignement supérieur en langue vivante
- Demande de dispense d'Enseignement d'Ouverture Professionnelle (UEO Professionnelle) pour un·e étudiant·e ayant acquis une expérience professionnelle ou un·e stagiaire de la formation continue
- Demande de dispense d'enseignement pour un·e étudiant·e originaire d'un autre établissement dans lequel il·elle a validé un ou des enseignements proposés dans le cursus suivi à l'université Rennes 2 (transfert en cours de diplôme, par exemple).

N° étudiant : Nom : Prénom :
☎: Portable: Mail (Obligatoire) :
Filière d'inscription (préciser le parcours selon la filière) et année d'inscription *(ex: L1 Arts du spectacle - Études théâtrales)* :

Pièces à joindre	
Acquis académiques	
☐	Relevés de notes obtenus dans un autre établissement d'enseignement supérieur
☐	Présentation du programme des enseignements suivis
Acquis professionnels	
☐	Documents d'évaluation professionnelle
☐	Autre document attestant de votre expérience
☐	Contrat de travail

Veuillez libeller précisément les enseignements dont vous demandez la dispense :
leur nature (UEF, UES, UEL, UEO, UEDC, etc.) ainsi que le semestre de rattachement.

Vous pouvez vous reporter aux modalités de contrôle des connaissances et des aptitudes :
https://etudiants.univ-rennes2.fr/formation/modalites-controle-connaissances

Année d'étude (ex : Licence 1) ou ensemble du cursus	Semestre	Nature de l'UE	Enseignement

Je demande à bénéficier d'une dispense d'enseignement au vu de mon cursus et/ou de mes acquis antérieurs.
J'ai pris connaissance des conséquences d'une dispense, à savoir qu'aucune note ne sera attribuée à l'enseignement dont je suis dispensé·e.
Il ne sera donc pas pris en compte dans le calcul de la moyenne générale du semestre ou de l'année.

Date et signature de l'étudiant·e :

DISPENSE D'ENSEIGNEMENT
ANNÉE UNIVERSITAIRE 2024-2025

N° étudiant Rennes 2 :

Nom : Prénom :

Proposition de la commission pédagogique

En application des textes réglementaires de référence (voir page 1), la commission pédagogique de la discipline,

propose la dispense des enseignements suivants :

- Code : Intitulé :
- Code : Intitulé :
- Code : Intitulé :

☐ Pour l'année universitaire 2024-2025

☐ Pour l'ensemble du cursus (Licence ou Master)

☐ Refuse la demande de dispense d'enseignement

Le·La Président·e de la commission pédagogique :

Date : Signature :

Décision de la Présidente de l'Université Rennes 2

Le·La candidat·e désigné·e ci-dessus est inscrit·e en :

☐ AVEC la dispense des enseignements proposée par la commission pédagogique

☐ SANS dispense d'enseignements

A Rennes, le

le Président, le·la Directeur·trice de l'UFR :

Signature :